

STOP A LA VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES ECHEC AU SIDA



Une Initiative ONUSIDA

**La Coalition mondiale sur
les femmes et le SIDA**

LA REALITE

NUMERO 2



Crédit photo : ONUSIDA/W.Phillips

« Nous devons parler de plus en plus de la violence. Car où que ce soit, la violence - physique, psychologique, ou sexuelle - croise en chemin le SIDA. C'est la violence qui a introduit le VIH dans ma vie, comme dans la vie de tant d'autres, et nous devons agir avec détermination pour que cela s'arrête. »

Violeta Ross, Présidente nationale du Réseau bolivien des Personnes vivant avec le VIH/SIDA (REDBOL)



Crédit photo : ONUSIDA

La violence à l'égard des femmes est une crise sanitaire mondiale aux proportions épidémiques, et est souvent une cause d'infection par le VIH ou la conséquence d'une séropositivité¹. La violence, concrète ou latente, accroît considérablement la vulnérabilité des femmes et des filles au VIH : face à la violence, une femme est quasiment, voire totalement, dans l'impossibilité de se soustraire à l'acte sexuel, d'obtenir de son partenaire qu'il soit fidèle, ou d'utiliser un préservatif. La violence constitue également pour les femmes une entrave à l'accès aux services de prévention du VIH, de traitement et de soins. C'est pourquoi la Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA², conduite par l'ONUSIDA, fait de l'élimination de la violence à l'égard des femmes, une priorité majeure.

L'ampleur du phénomène de la violence accentue la vulnérabilité des femmes

Il est de plus en plus prouvé qu'une forte proportion de femmes et de filles sont violentées par des membres de leur famille ou de leur cercle de connaissances, ou par des inconnus.³



Crédit photo : OMS/ONUSIDA/L. Gubb

- Dans le cadre d'une étude plurinationale réalisée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), 59% de femmes en Ethiopie et 50% au Bangladesh déclaraient avoir été victimes d'actes de violence perpétrés par un partenaire intime ; 34% de femmes au Brésil et 47% en Tanzanie déclaraient avoir été physiquement violentées.⁴
- Une étude sur plusieurs sites effectuée par le Centre international de Recherches sur les Femmes (CIRF) a révélé que près de 40% des femmes indiennes enquêtées avaient été victimes d'actes de violence physique; 26% ont fait état de graves sévices physiques – une moitié déclarant avoir été battues pendant une grossesse.⁵

La violence à l'égard des femmes constitue une violation fondamentale de leurs droits humains ; le phénomène est entretenu par des normes sociales et culturelles séculaires qui en font quelque chose d'admis – aux yeux des hommes, et des femmes.

- Au Kenya, l'Enquête démographique et de santé (DHS) de 2003 a révélé que 68% des femmes concevaient qu'un mari batte sa femme, notamment si elle se refuse à lui.⁶
- Des rapports émanant d'un ensemble varié de nations, notamment la Thaïlande, l'Afrique du Sud, et la Nouvelle-Zélande, indiquent que 20 à 44% d'hommes avouent se montrer violents à l'égard de leur épouse ou de leur partenaire intime.⁷

Violence à l'égard des femmes = Risque accru d'infection à VIH

De nombreuses études réalisées à travers le monde démontrent le lien de plus en plus marqué entre violence à l'égard des femmes et VIH. Ces études apportent des preuves attestant que les femmes infectées par le VIH sont plus susceptibles d'avoir subi des actes de violence, et que les femmes violentées sont plus exposées au risque de VIH.⁸

- Des études provenant du Rwanda, de Tanzanie, et d'Afrique du Sud, indiquent que le risque de VIH peut être jusqu'à 3 fois plus élevé chez les femmes ayant subi des actes de violence, par rapport à celles n'en ayant pas subi.⁹
- Un rapport d'Horizons a montré qu'en Tanzanie, les femmes infectées par le VIH étaient nettement plus susceptibles d'avoir eu un partenaire violent au cours de leur vie, et d'avoir subi des violences physiques ou sexuelles perpétrées par leur partenaire du moment. Dans ce rapport, il est également noté que les plus jeunes femmes séropositives étaient dix fois plus susceptibles d'avoir subi des actes de violence que les femmes séronégatives de leur âge.¹⁰
- La violence sexuelle à l'égard des femmes a fait tristement parler d'elle lors des récents conflits survenus de par le monde, notamment dans la région du Darfour à l'Ouest

du Soudan, au Rwanda, et en ex-Yougoslavie. Au Rwanda, en 1994, la violence sexuelle a été un outil de génocide : un nombre estimatif de 250 000 femmes ont subi des violences sexuelles, et se sont retrouvées ensuite séropositives au VIH.¹¹

La violence empêche l'accès aux services essentiels de lutte contre le SIDA

La violence, exprimée concrètement ou latente, fait que les femmes ne se hasardent pas à lever le voile sur leur séropositivité VIH ou à s'adresser aux services essentiels de lutte contre le SIDA.

- Une étude en Ouganda a montré que les femmes sont souvent dans l'impossibilité de bénéficier des services anti-SIDA, en raison des brutalités, des menaces ou des intimidations de leur mari à leur égard.¹³
- Un rapport sur le Cambodge a mis en évidence que la crainte de la violence domestique faisait partie des facteurs contribuant à la faible utilisation, par les femmes, des services de conseil et de test VIH volontaires en place dans les dispensaires prénatals.¹⁴

- Une étude plurinationale réalisée par l'OMS a montré que la crainte de la violence était un obstacle à la révélation d'une séropositivité VIH pour une moyenne de 25% de participantes – ce pourcentage allant jusqu'à atteindre 51% au Kenya.¹²

Le dispensaire Chelstone, à Lusaka en Zambie, offre le traitement gratuit contre le SIDA aux femmes testées séropositives au VIH au dispensaire prénatal. Pourtant, quelque 60% des femmes ayant tout lieu de bénéficier de ce traitement en raison de leur état clinique, décident d'y renoncer, en partie par crainte d'être violentées ou abandonnées pour avoir dévoilé leur séropositivité. Un conseiller du dispensaire a expliqué que beaucoup de femmes ayant dévoilé leur état, ou tenté d'inciter leur partenaire à se faire tester, « ont été battues et se sont retirées du programme ». Bien que le programme soit parvenu à mettre sous traitement quelque 750 femmes, la violence continue de s'interposer dans son travail.¹⁵

CE QUI MARCHE

Un ensemble varié de programmes prometteurs sont déjà à l'œuvre pour contrer la violence à l'égard des femmes et éviter les nouveaux cas d'infection à VIH chez les femmes et les filles.

- En favorisant le développement du dialogue communautaire, les ateliers de **Stepping Stones** dans 29 pays – principalement en Afrique, mais de plus en plus en Asie et en Europe – ont contribué à la régression de l'acceptabilité et de la prévalence de la violence, ont aidé à promouvoir la discussion et à faire prendre conscience du problème du VIH. Ces programmes, en changeant les mentalités vis-à-vis de la violence à l'égard des femmes, et en démontant les fondements, tous plus vains les uns que les autres, de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH au sein de la communauté, œuvrent pour que les femmes soient moins vulnérables au VIH.¹⁶
- Le programme **IMAGE (Intervention with Microfinance for AIDS & Gender Equity)** dans la Province de Limpopo, en Afrique du Sud, insère une formation en matière de prévention du VIH et de lutte contre la violence dans ses programmes de micro-financement destinés aux femmes des zones rurales.¹⁷ Le but : offrir aux femmes des petits prêts pour monter une entreprise et acquérir une plus grande autonomie financière et sociale. Lorsque le programme s'accompagne de la formation en matière de prévention du VIH, il donne aux femmes des moyens de s'opposer à la violence, de se préserver contre le VIH, et il leur permet d'être perçues différemment par leur famille et leur communauté.¹⁸
- Également en Afrique du Sud, le programme **MAP (Men as Partners)** a recours aux ateliers communautaires pour remettre en question les attitudes et comportements qui perpétuent la violence à l'égard des femmes et accentue leur vulnérabilité au VIH. Dans le cadre de débats francs sur les stéréotypes féminins et masculins et sur les rapports de force, le programme fait véhiculer par les hommes et les garçons des messages constructifs dénonçant la violence, en

particulier le rôle qu'elle joue dans la propagation du VIH. Une évaluation préliminaire a montré que les participants à ces ateliers étaient plus susceptibles de considérer que les femmes doivent avoir autant de droits que les hommes, et que battre sa femme est un délit.¹⁹

- Grâce au financement du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la **Soma Development Organization** à Puntland, en Somalie, forme des conseillères psychosociales pour la lutte contre la violence et le VIH. Ces conseillères – des accoucheuses traditionnelles et autres soignantes – apprennent à reconnaître les signes indiquant qu'il y a eu acte(s) de violence et à agir en conséquence, ainsi qu'à aiguiller à bon escient vers les services de lutte contre le SIDA.²⁰

D'autres programmes offrent des services essentiels aux victimes d'actes de violence, en particulier compte tenu de leur risque accru d'exposition au VIH :

- Le **Nairobi Women's Hospital Gender Violence Recovery Centre**, au Kenya, propose des services spécialisés de traitement médical et de psychothérapie, y compris des services anti-SIDA, aux victimes de violences domestiques et de sévices sexuels. Jusqu'à présent, le Centre a offert à plus de 3000 femmes une assistance médicale et psychologique – tests de laboratoire et examens médicaux de base, prophylaxie post-exposition (PPE),²¹ tests VIH, et interventions pour la prévention de la transmission mère-enfant (pTME).²²
- Le **Cambodian Women's Crisis Center (CWCC)** prête assistance aux femmes victimes de mauvais traitements et du trafic, avec ses foyers d'aide d'urgence, ses centres d'accueil, et son programme de conseil, qui inclut l'information sur le VIH. Le CWCC assure également l'aiguillage des clients vers les sites de dépistage du VIH et, s'il y a lieu, vers les services de prise en charge du SIDA, notamment ceux offrant le traitement antirétroviral (ARV).²³

LES MESURES A PRENDRE

Il est capital de s'attaquer à la problématique de la violence, pour atteindre les principaux objectifs de résultat internationaux consignés dans la Déclaration d'Engagement de la Session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies (UNGASS), ainsi que les Objectifs de Développement du Millénaire, comme par exemple : réduire le nombre de nouveaux cas d'infection à VIH, améliorer l'accès aux services de prise en charge du SIDA, et promouvoir les droits humains des femmes ainsi que l'égalité homme-femme.²⁴ Il faudra pour cela que soit plus largement reconnue l'existence des liens entre la violence à l'égard des femmes et le VIH. Il faudra également une plus forte impulsion politique, un investissement accru de ressources, et un engagement sur le long terme aux niveaux national et international.



Crédit photo : ONUSIDA/Hervé Vincent-AVECC

A l'attention des gouvernements nationaux

- Intégrer des stratégies d'élimination de la violence à l'égard des femmes aux plans nationaux de lutte contre le SIDA, et des stratégies pour améliorer l'accès aux services essentiels anti-SIDA au sein des initiatives de prévention de la violence – et faire en sorte que les activités visant à relier ces différents volets d'action, soient financés. Ces stratégies consisteront à :
 - ⇒ Soutenir la formation et les campagnes d'information menées au sein de la communauté, pour changer les comportements et les normes néfastes qui contribuent à perpétuer la violence à l'égard des femmes et à la rendre acceptable aux yeux de la société. Ceci appelle une collaboration avec les hommes et les communautés pour dénoncer la violence, ainsi que la participation des associations de femmes, confessionnelles, et autres, à l'action pour prévenir la violence et pour faire face aux situations qu'elle engendre, y compris eu égard au VIH.
 - ⇒ Développer les perspectives économiques des femmes par le micro-financement et par la transmission d'un savoir-faire, pour que la femme acquière les outils et l'autonomie financière et sociale dont elle a besoin pour éviter la violence ou y échapper, et qu'elle soit moins exposée au risque de VIH.
 - ⇒ Faire en sorte que les programmes de lutte contre le SIDA commencent à s'attaquer à cet obstacle nommé violence qui dissuade les femmes d'utiliser les services anti-VIH ; notamment, qu'ils dispensent une formation aux prestataires de services anti-VIH, leur apprenant à repérer les cas de violence, à dispenser les conseils de base, et à offrir un soutien social ainsi que l'aiguillage vers les services d'assistance complémentaire appropriés, notamment les services juridiques, là où il en existe.
 - ⇒ Dispenser une formation aux représentants de la loi et autres fonctionnaires chargés de l'application des lois susceptibles de se trouver face à des victimes d'actes de violence, de sorte qu'ils aient le réflexe de penser au risque de VIH, et qu'ils sachent aiguiller vers les services appropriés d'information préventive, de traitement médical, et de prophylaxie post-exposition (PPE), s'il y a lieu, afin de réduire le risque immédiat d'infection à VIH.
- Renforcer les cadres juridiques et politiques : que des lois interdisant la violence à l'égard des femmes soient promulguées et appliquées, que des systèmes de rapport sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes ainsi que sur la permissivité vis-à-vis de ce phénomène soient créés et tenus à jour, et que ces outils de suivi servent réellement le travail de conception des programmes nationaux de lutte contre le SIDA.
- Faire en sorte que les organisations, en particulier celles qui ont de l'expérience en gestion des problèmes de violence à l'égard des femmes, soient représentées au sein des conseils nationaux sur le SIDA et autres forums pertinents, pour que le lien entre violence à l'égard des femmes et VIH soit effectivement pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des programmes nationaux de lutte contre le SIDA.



Crédit photo : ONUSIDA

A l'attention des partenaires internationaux

- Accroître le soutien aux programmes qui prennent en compte le lien entre violence à l'égard des femmes, et [risque de] VIH – pour cela, faire appel aux mécanismes de financement bilatéral et multilatéral, notamment le Fonds mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, le Plan d'Urgence du Président Bush contre le SIDA (PEPFAR), et le Programme plurinational [Banque mondiale] de lutte contre le VIH/SIDA (PPS).
- Porter à son maximum la coordination entre les services de prévention de la violence et du SIDA et d'atténuation des effets, en particulier dans les pays durement touchés par ces épidémies inextricablement liées, et lever les obstacles entravant, sur le terrain, l'intégration de ces services essentiels.
- Apporter un soutien technique et financier aux groupes de la société civile cherchant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et à en contrer les effets sur l'accès des femmes aux services essentiels anti-SIDA. Affecter des fonds pour aider les organisations de femmes et autres collectifs dotés d'une expérience du travail sur la violence à participer activement aux forums publics et aux consultations nationales sur le SIDA.
- Assurer le financement de la recherche et de l'évaluation en matière de stratégies programmatiques destinées à contrer le funeste duo « violence à l'égard des femmes/VIH », notamment en faisant appel au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Soutenir les études nationales mesurant le degré de permissivité vis-à-vis de la violence à l'égard des femmes, afin d'éclairer les concepteurs des programmes de lutte contre le SIDA.

- ¹ "WHO Multi-country study on women's health and domestic violence. Summary report of the initial findings on prevalence, health outcomes and women's responses." Organisation mondiale de la Santé, Genève, 2005. Medical Research Council of South Africa, "Violence Against Women: an Emerging Health www.mrc.ac.za/mrcnews/june2001/violence.htm.
- ² La Coalition mondiale sur les Femmes et le SIDA est une alliance planétaire qui regroupe les associations de la société civile, les réseaux de femmes vivant avec le VIH et le SIDA, les gouvernements, et les organisations des Nations Unies soutenant les stratégies de lutte contre le SIDA qui marchent pour les femmes et les filles. Le présent dossier est le deuxième d'une série qui couvrira un ensemble varié de problématiques clés, dont la gestion est particulièrement déterminante pour les femmes et les filles dans le cadre de la lutte mondiale contre le SIDA. On trouvera le premier numéro, *L'éducation des filles : une arme sûre contre le SIDA*, à : <http://womenandaids.unaids.org>.
- ³ Sarah Bott, Andrew Morrison, Mary Ellsberg, "Preventing and responding to gender-based violence in middle and low-income countries: a global review and analysis," World Bank Policy Research Working Paper 3618, juin 2005, p. 10-11.
- ⁴ "WHO Multi-Country Study on Women's Health and Domestic Violence Against Women. Summary report of the initial findings on prevalence, health outcomes and women's responses." Organisation mondiale de la Santé, Genève, 2005.
- ⁵ ICRW, "Domestic Violence in India II: Exploring Strategies, Promoting Dialogue," Janvier 2001, <http://www.icrw.org/docs/indiainfobulletin.pdf>.
- ⁶ Enquêtes démographiques et de santé, "Profile: Gender in the Kenya 2003 DHS," http://www.measuredhs.com/gender/full_profile_2005-01-kenya2003.cfm.
- ⁷ ICRW, "Men, Masculinity and Domestic Violence in India: Summary Report of Four Studies," juin 2002, p. 1-2.
- ⁸ amfAR, "Gender-Based Violence and HIV Among Women: Assessing the Evidence," brief No. 3, juin 2005.
- ⁹ Coalition mondiale sur les Femmes et le SIDA, OMS, "Violence Against Women and HIV/AIDS: Critical Intersections, Intimate Partner Violence and HIV/AIDS," 2004, p. 1.
- ¹⁰ Horizons, "HIV and Partner Violence: Implications for HIV Voluntary Counseling and Testing Programs in Dar es Salaam, Tanzania," The Population Council: février 2001, p. 1, 30.
- ¹¹ Human Rights Watch, "Struggling to Survive: Barriers to Justice for Rape Victims in Rwanda," http://hrw.org/reports/2004/rwanda0904/5.htm#_Toc82319926.
- ¹² OMS, "Gender Dimensions of HIV Status Disclosure to Sexual Partners: Rates, Barriers, Outcomes," Genève, 2003, p. 13.
- ¹³ Human Rights Watch, "Just Die Quietly: Domestic Violence and Women's Vulnerability to HIV in Uganda," août 2003, p. 2.
- ¹⁴ N. Duvvury and J. Knoess, "Gender Based Violence in Cambodia: Links, Opportunities and Potential Responses," OMS, Campagne mondiale pour la Prévention de la Violence, Centre international de recherches sur les Femmes, Agence allemande de Coopération technique (GTZ), août 2005, p. 27.
- ¹⁵ J. Fleischman, "Strengthening HIV/AIDS Programs for Women: Lessons for U.S. Policy from Zambia and Kenya," (Washington D.C.: the Center for Strategic and International Studies, mai 2005), p. 11.
- ¹⁶ Voir Stepping Stones at <http://www.steppingstonesfeedback.org/index.htm#indexcontents>.
- ¹⁷ Pronyk PM, Kim JC, Harvareaves JR, Makhubele MB, Morrison, LA, Watts C, Porter JDH, "Microfinance and HIV prevention - perspectives and emerging lessons from a community randomized trial in rural South Africa,". A paraître.
- ¹⁸ Entretien avec le personnel de IMAGE, Acornhoek, Afrique du Sud, 22 avril, 2004.
- ¹⁹ S Bott, p. 30.
- ²⁰ Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des Femmes, créé par l'Assemblée Générale des Nations-Unies dans le cadre de UNIFEM en 1996, soutient des programmes novateurs de lutte contre la violence à l'égard des femmes, dans près de 100 pays. En 2005, il a lancé un programme d'octroi de petites subventions pour notamment aider les femmes à acquérir une autonomie financière et sociale. L'information sur ce projet a été fournie par UNIFEM.
- ²¹ Là où le risque d'infection à VIH est élevé, une prophylaxie post-exposition (PPE) est instaurée. Elle consiste en un traitement antirétroviral de 28 jours, à commencer dans les 72 heures après un viol ou autre exposition au risque de VIH. Malheureusement, l'information concernant la PEP reste limitée, de même que l'accès à ce traitement dans les pays les plus durement touchés par le SIDA ; il conviendrait de mieux l'intégrer dans une stratégie de riposte au viol plus étendue, plus exhaustive.
- ²² J. Fleischman, p. 13.
- ²³ N. Duvvury, p. 22.
- ²⁴ Un ensemble varié d'accords internationaux et régionaux garantissent le droit des femmes à la protection contre la violence et leur droit à la santé, notamment la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des Femmes, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.



Une Initiative ONUSIDA

La Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA



Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

ONUSIDA
HCR-UNICEF-PAM-PNUD-UNFPA-ONU/DC
OIT-UNESCO-OMS-BANQUE MONDIALE

Pour plus d'informations sur La Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA, veuillez contacter :

Siège central
ONUSIDA
20, avenue Appia
CH-1211 Genève 27
Suisse
+41 22 791 3666
womenandaids@unaids.org

Aux Etats Unis
ONUSIDA
1825 K Street NW
Suite 701
Washington, DC 20006
(202) 223-7610
usainfo@unaids.org